



## Vente d'un terrain mainlevée partielle sans paiement

Par **SABLIN Elodie**, le **04/10/2016** à **11:32**

Bonjour, Nous vendons une parcelle de terrain (celui ci est constructible), nous le vendons 20.000€. Nous avons l'acheteur et avons eu rendez vous le 28.09.2016 pour la signature définitive. Mais là, notre notaire nous apprend que notre maison de crédit refuse une mainlevée partielle sans paiement et veut garder l'argent pour eux (mainlevée partielle avec paiement).

Les causes seraient:

- que le prix du terrain (20.000€) à un impact sur le prix de la maison (115.000€);
- l'hypothèque ne concernerait pas que la maison mais concernerait l'ensemble (maison et terrain).

Comment pouvons nous faire pour les faire changer d'avis, car nous avons besoin de cet argent pour améliorer notre maison (isolation...).Mon conjoint est tout seul à travailler, donc financer les travaux nous ai impossible.

Nous leur avons expliquer que si il gardait l'argent, nous ne pourrions pas continuer à payer les traites et nous mettrais donc dans une précarité certaine.

De plus, si la maison de crédit conserve l'argent pour mettre dans notre prêt, elle perd 27.000€ d'interet.

Cela ne me semble pas logique.

Merci pour vos réponses qui pourront peut-etre nous aiser pour garder notre argent.